

# Bourses nationales de lycées

## campagne 2016-2017

La campagne de bourses nationales d'études de lycées 2016-2017 est ouverte.

Elle s'adresse aux élèves de 3ème inscrits, à la rentrée scolaire 2016, dans les lycées publics ou privés sous contrat, ou habilités à recevoir des boursiers nationaux, ainsi que dans les établissements régionaux d'enseignement adapté (Erea), dont les ressources familiales ont été reconnues insuffisantes.

La notice d'information vous permettra de déterminer si vous pouvez bénéficier d'une bourse et vous guidera dans vos démarches.

Le dossier de bourses est à demander au secrétariat du collège.

La date limite de dépôt des dossiers au secrétariat du collège est fixée au 27 mai 2016. (joindre obligatoirement les justificatifs)

**Attention** : Si vous oubliez de constituer un dossier lors de cette campagne, la réglementation ne vous permettra pas d'établir un dossier en septembre prochain.

Renseignements consultables sur le site du collège ou sur

[www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycée](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycée)